

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE ..... 20 c	UN AN..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

19 *Septembre* — L'empereur d'Autriche-Hongrie vient visiter celui d'Allemagne à Rohmstock en Silésie et assiste pendant deux jours aux manœuvres militaires.

— Épouvantable catastrophe de chemin de fer sur la ligne de Philadelphie à Reading. Cent victimes.

20 *Septembre* — Continuation des duels politiques.

— On apprend la perte d'un vaisseau turc l'*Ertrogrul* naufragé dans les parages du Japon avec perte de 587 marins, l'amiral Osman compris.

21 *Septembre* — M. Crispi, furieux de la démission de son ministre des finances, M. Seismit-Doda, obtient du roi d'Italie une lettre de révocation, ce qui est un procédé sans précédent chez les nations pratiquant le régime représentatif.

— Congrès antiesclavagiste, présidé par le cardinal Lavigerie, très intéressant et émouvant.

22 *Septembre* — Continuation de la série des orages et d'effroyables tempêtes qui causent de grands désastres dans le midi de la France. Marseille

est oblitérée par un cyclone et les débordements du Rhône et de l'Hérault non seulement déterminent des pertes matérielles incalculables, mais font de nombreuses victimes. La crue de l'Ar-dèche atteint le chiffre invraisemblable de 18 mètres.

22 *Septembre* — En Portugal, où le compromis avec l'Angleterre pour le règlement des intérêts africains des deux États a soulevé une émotion plus que vive, le ministre Serpa-Pimentel se trouve sous le coup d'une impopularité qui le détermine à donner sa démission. Des troubles éclatent à Lisbonne.

23 *Septembre* — Il résulte de la statistique, que malgré les épreuves que l'agriculture française a subies du fait d'un été exceptionnellement orageux, la récolte du blé est cependant la plus forte qu'on ait encore enregistrée. Elle s'élève à près de 120 millions d'hectolitres et témoigne des progrès magnifiques dus aux méthodes rationnelles de culture.

— Un violent incendie détruit les trois quarts de la ville de Colon (Amérique). Les pertes sont évaluées à un million et demi de dollars.

24 Septembre — Les évictions de fermiers redoublent de rigueur en Irlande. Trois députés irlandais sont arrêtés.

— De nouveaux orages causent une crue menaçante des rivières du Gard, de l'Hérault, de l'Ardèche et de la Durance. On compte de nouvelles victimes.

**DISTRIBUTION DES PRIX**  
DE LA DÉLÉGATION CANTONALE  
DE  
**DAMMARTIN**  
AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES

Dimanche dernier, a eu lieu la distribution des prix aux élèves des écoles communales du canton de Dammartin.

Cette solennité qui est toujours fort intéressante, a été rehaussée cette année par la présence de M. le Sous-Préfet de Meaux, de M. Dufraigne, Sénateur et de diverses notabilités, venues pour assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Noblat.

A deux heures et demie, M. Labour, notre sympathique Conseiller général, M. Bougouin, Sous-Préfet et M. Ketterlin, capitaine de gendarmerie, étaient reçus par quelques conseillers municipaux et prenaient place sur l'estrade dressée dans la cour de l'école communale. Bientôt après, venaient se grouper autour de ces honorables fonctionnaires, M. Kieffert, secrétaire de M. Ch. Prevet député, qui est en ce moment chargé d'une mission en Hongrie, M. Derveley, Conseiller général du canton de Claye; M. Dupille Conseiller d'arrondissement; M. Génot Juge de paix du canton; M. Brunet, Maire du

Mesnil-Amelot; M. M. Michel et Dangoise, notaires; M. Sionneau, receveur de l'enregistrement; M. Meinadier, percepteur; M. M. les docteurs Beuve et Genet; M. Barre, Président de la société d'horticulture et Délégué cantonal; M. Delvert receveur des contributions indirectes; M. Marland, Conducteur des Ponts-et-Chaussées; M. Bellanger, percepteur de Villeneuve; M. Chartier, Conseiller municipal; et d'autres notabilités de la ville et du canton.

L'arrivée de M. Dufraigne, Sénateur, est saluée dans le public par un mouvement de satisfaction, et c'est alors que M. Labour, Conseiller général, après avoir souhaité la bienvenue à l'honorable maire de Meaux, ouvre la séance en prononçant l'allocution suivante :

Mes chers Enfants,

Les circonstances dans lesquelles nous nous réunissons, cette année, ont un caractère tout particulier. A la suite de notre fête scolaire annuelle, il va être procédé, en la commune de Longperrier, à l'inauguration du monument élevé par souscriptions à la mémoire de Noblat. Qu'est-ce que Noblat ? C'est une autre voix que la mienne qui va vous le dire dans quelques instants.

Messieurs les Instituteurs, la voix que vous allez entendre est jeune. J'estime que vous aurez pour notre orateur quelque indulgence. C'est à un de vos élèves que je vais donner la parole. L'élève a grandi; s'il n'est pas encore avocat, il est bien près de l'être. C'est sa première cause qu'il va plaider devant vous. Faites-la lui gagner.

Il n'a pas connu l'année terrible. Il sait sans doute que, parmi ses proches, il y a aussi des martyrs du devoir, comme l'a été Noblat, dont il va vous parler, mais il sait que le sang innocent crie miséricorde et non pas vengeance.

Pour lui, le passé s'efface et l'avenir apparaît. Cet avenir, Messieurs les Instituteurs, nous le préparons ensemble depuis 20 ans. Puisse-t-il répondre à nos espérances ! Mesdames, Messieurs, donnons une larme au passé et laissons nos enfants sourire à l'avenir.

Les paroles de l'honorable conseiller général sont vivement applaudies, puis on voit apparaître sur l'estrade M. Edmond Labour, qui, d'une voix ferme et vibrante prononce un discours rempli de pensées philosophiques et d'éclats de patriotisme qui, à plusieurs reprises, provoquent, en faveur du jeune orateur, les applaudissements de toute l'assistance.

Nous regrettons que le manque d'étendue de notre feuille ne nous permette d'en citer que des extraits :

Mes chers Camarades,

Vous permettez, n'est-ce pas, à un de vos anciens de vous donner ce nom qu'il réclame comme une faveur.

Il n'y a pas déjà si longtemps, que, moi aussi, je m'asseyais sur les bancs de vos écoles sous l'œil vigilant de quelques uns de vos chers maîtres; et c'est pour moi une très grande satisfaction d'en retrouver plusieurs ici et de les remercier. Alexandre disait, je dois la vie à Philippe et c'est à Aristote que je dois la raison de vivre; et moi, mes chers maîtres je dis comme Alexandre, c'est à vous que je dois le travail et l'amour de l'étude qui sont le moyen et le but de l'existence . . . . .

Mesdemoiselles

Vous m'accusez déjà d'être un égoïste et jaloux de mon sexe, de ne parler que des héros. De ma part ce serait fort peu galant et souverainement injuste. S'il est dit que la première femme a perdu le monde, une autre l'a sauvé et, pour moi, je crois fort que nous devons aussi

à une héroïne le salut de notre patrie. De Jeanne je ne veux pas parler. Le culte que nous avons pour elle aura bientôt des autels et, pour célébrer son œuvre patriotique et divine, il faut une autre voix que la mienne. Je ne parlerai pas non plus de ces femmes qui ont conquis leur renom sur le champ de bataille; elles ont quelque chose de viril qui est plus de l'homme que de la femme. C'est à l'homme qu'il appartient de verser le sang, la femme doit panser les blessures.

Aussi je m'incline davantage devant ces filles pieuses qui, dans les hôpitaux et dans les prisons luttent contre la fièvre et le désespoir et conquièrent un nom aussi glorieux que sur n'importe quel champ de bataille.

Quand je vois Hachette ou Corday je dis : voilà un homme courageux, mais c'est seulement quand je vois des jeunes filles courbées du matin au soir sur leurs travaux de couture, les yeux brûlés par la fatigue, ou des mères élevant de leur propre travail de nombreux et beaux enfants que je m'écrie voilà une femme courageuse. . . . .

Tenez mes chers camarades je m'en souviens, c'est d'hier.

J'étais au régiment. Je rentrais le soir à la chambrée. Rien de moins poétique qu'une grande pièce sombre, éclairée par deux quinquets fumeux, une cinquantaine de lits alignés, vacillant à la lumière et jetant des ombres lugubres sur des murs blanchis à la chaux. Comme musicale les ronflements d'une quarantaine de mes camarades qui dormaient les poings fermés. . . Un roulement de tambour. . . adjudant entre. . . Le caporal fait l'appel, à chaque nom, l'homme de chambre répond : Couché. . . L'adjudant appelle : La Tour d'Auvergne. . . le soldat répond : mort au champ d'honneur. . . Eh bien mes chers camarades, vous me croirez si vous voulez, mais, tout en

qui que j'étais, un frisson d'orgueil me passait par le corps, et j'enviais cet homme.

De moi, de nous, l'on répondait : « couché » et pendant quelques jours seulement. De d'Auvergne, au contraire, voilà déjà près d'un siècle que les générations qui passent répondent : « Mort au champ d'honneur ! » et ce mort glorieux vivra encore alors que nous autres nous aurons passé à notre tour. . . . .

Ce que fut Noblat ? un des vôtres, un humble, un modeste. Il fit son devoir simplement, sans forfanterie parce que c'était le devoir.

C'était un ancien gendarme, nos pères l'ont connu. Le maire de Longperrier avait dû quitter son poste. Il y avait quelque péril à le remplacer, il le remplaça. Devenu magistrat municipal, se souvint-il de l'uniforme qui avait été le sien. Cet uniforme quand on a eu l'honneur de le porter on ne l'oublie jamais. L'heure était terrible, Noblat paya de sa vie l'accomplissement de son devoir. Le champ de bataille avait respecté le soldat, le magistrat municipal sans arme fut frappé par l'ennemi.

Des voix plus autorisées que la mienne vont dans quelques instants vous raconter cette vie belle et cette mort plus belle encore. A d'autres de vous parler du passé ! A nous les jeunes d'envisager l'avenir. L'avenir ! quel sera-t-il ? Ce que nous le ferons.

Nous taire et nous souvenir telle doit être notre ligne de conduite. Elle ne manque pas de courage.

C'est à regret nous le répétons, que nous ne citons que quelques fragments de cette page d'éloquence, qui est un heureux présage pour l'avenir de son auteur ; aussi, les applaudissements, lui sont-ils prodigués sans réserve.

Les accords de la Fanfare de Dammartin remplissent quelques intermè-

des, pendant l'appel des nombreux lauréats.

M. Labour, après avoir remercié les honorables fonctionnaires qui l'entourent, annonce que le dernier acte de cette intéressante fête scolaire, c'est-à-dire le goûter traditionnel, aura lieu à Longperrier, après la cérémonie d'inauguration du monument Noblat.

## INAUGURATION du MONUMENT

ÉLEVÉ À LA MÉMOIRE DE M. NOBLAT

Dimanche dernier, à l'issue de la distribution des prix de la délégation cantonale, le cortège officiel, composé à peu de chose près, des personnes qui avaient assisté à la fête scolaire, accompagné de la fanfare de Dammartin, de la compagnie de Sapeurs-Pompiers et des jeunes lauréats des écoles, prenait le chemin de Longperrier, suivi d'un public nombreux, et arrivait devant le monument, élevé au sommet du talus de la route nationale près de Longperrier, à l'endroit où le malheureux Noblat fut frappé mortellement.

Ce monument, formé d'une pyramide quadrangulaire de granit, élevée sur un socle, porte sur l'une des faces une palme gravée, au-dessous de laquelle se trouve, en lettres d'or, l'inscription suivante :

CE MONUMENT  
a été élevé  
PAR SES CONCITOYENS  
à la mémoire  
DE  
François NOBLAT  
Victime  
de son dévouement  
patriotique  
Dans les fonctions  
de maire  
DE LONGPERRIER  
il fut tué  
par un soldat prussien  
le 21 Décembre  
1870

M. le Maire de Longperrier, s'étant avancé au devant du cortège, remercie les autorités d'avoir répondu à son invitation. Pendant ce temps, la compagnie de Sapeurs-Pompiers se range autour du monument et la Fanfare Dammartinoise exécute la Marseillaise.

Dans sa courte allocution, M. le sous-Préfet de Meaux, dit que le devoir des représentants du gouvernement de la République est d'honorer la mémoire des citoyens qui se sont distingués par de belles actions ou qui, comme M. Noblat, sont tombés, victimes de leur devoir et de leur dévouement. C'est, dit-il, un bel exemple à donner à la jeunesse des Écoles, et ces grandes leçons ne peuvent que la guider, pour l'avenir, dans l'accomplissement de ses devoirs civiques. En terminant, le premier fonctionnaire de l'arrondissement adresse quelques paroles de consolation et d'encouragement à la digne compagne de l'ancien maire de Longperrier.

M. Dufraigne, prend ensuite la parole, et, après avoir témoigné sa satisfaction d'être venu parmi nous, dans une circonstance aussi mémorable, l'honorable Sénateur termine sa vibrante et patriotique allocution par ces paroles :

« Vous avez eu, Messieurs, une idée heureuse d'associer dans une même journée, la glorification de l'instruction, qui est la fête de la jeunesse, c'est-à-dire de l'avenir, et l'apothéose du passé, c'est-à-dire du dévouement patriotique et du devoir accompli jusqu'au sacrifice de la vie. Je dis que vous avez eu une idée heureuse, car vous ne pouvez donner un plus noble exemple à vos enfants. »

« La petite commune de Longperrier,

petite par le nombre de ses habitants, mais grande par son patriotisme, s'honore grandement en élevant à la mémoire de son courageux citoyen, ce monument qui rappellera constamment aux générations futures comment on sait accomplir son devoir en se dévouant, jusqu'à la mort, au service de sa patrie. »

A son tour M. L. Dupille Conseiller d'arrondissement, vient retracer en ces termes, les épisodes qui, en 1870, ont précédé la fin tragique du vaillant maire de Longperrier :

A la place où tombèrent les glorieux vaincus des Thermopyles, une pierre fut dressée sur laquelle on grava ces mots : « Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts pour obéir à ses lois. »

Si ce monument exprime bien notre intime pensée, il répétera jusque par-delà la frontière : « Passant, va dire aux fils de l'Alsace que leur frère Noblat est mort ici pour sa patrie française, et que celui qui l'a tué . . . est un Allemand !

Je dois réprimer l'émotion que soulèvent les souvenirs évoqués en ce jour, et me borner à vous retracer succinctement les faits qui motivent cette cérémonie : la portée morale et l'enseignement qui en découlent vous ayant été signalés dans les paroles pleines de cœur et de patriotisme de M. Bougouin, Sous-Préfet de Meaux, de M. le Sénateur Dufraigne et de M. le Maire de Longperrier.

Vingt ans ont passé sur les événements de l'année 1870, et le temps ne peut atténuer l'amertume du souvenir de ces mois d'août et de septembre qui virent notre admirable armée, malgré des prodiges de valeur, succomber dans une catastrophe inouïe.

Chaque jour, plus sombre que la veille, ne montrait plus que des présages de ruine et de dévastation.

L'effarement n'eut plus de limites.

Et alors commença cet exode déchirant de familles entières abandonnant

leurs foyers, leurs récoltes, tout ce qu'elles possédaient, pour gravir le rude calvaire de l'exil.

Dans ces fertiles campagnes, cultivées avec tant d'amour, au moment où les regains, les vergers pleins de fruits, les préparatifs de la semaille auraient dû produire la féconde animation habituelle rien ne remuait, la vie était suspendue, et dans un silence anxieux on sentait, en frissonnant, monter l'invasion fatale et redoutée.

Le 14 septembre passait les ulhans ! Le 16, la cavalerie, le 18, l'infanterie prussienne passaient à cette même place, sur cette large route, où les régiments succédant aux régiments, roulaient comme les flots pressés d'un fleuve.

En invoquant ces souvenirs douloureux, il semble que de ces pavés insensibles va sortir comme un écho du bruit de ces lourdes bottes dont l'empreinte ineffaçable a meurtri le sol de notre chère France.

Combien passèrent ces jours-là ? Combien les suivirent ? et toujours plus après et toujours plus exigeants ! « Donnez, disaient-ils, où nos soldats prendront ! » Terrible menace de pillage pour les municipalités en désarroi.

C'est dans ces circonstances que la commune de Longperrier, presque vide de ses habitants, se groupa spontanément autour du brave et dévoué M. Noblat.

Et nous le vîmes tous les jours défendre ses concitoyens avec une ardeur infatigable et une réelle autorité.

Soir et matin, il passait dans les fermes et les maisons abandonnées, surveillant la foule des soldats envahisseurs, et risquant vingt fois sa vie pour maintenir un peu d'ordre.

L'auberge fatale, qui est là sous nos yeux, abandonnée, était un rendez-vous de traîneurs d'armée et des querelles y éclataient fréquemment.

Le 21 décembre 1870, une des voitu-

res de la poste prussienne, installée à Dammartin, revenait de Gonesse; elle était escortée par quelques soldats et un sous-officier. Tous étaient surexcités par la boisson. Ils arrivèrent à cette auberge, s'y livrent à toutes sortes d'excès et de violences. Denis Brot, qui veut défendre sa maison, est frappé et obligé de se sauver. Dans sa fuite, il reçoit un coup de fusil et a le bras traversé par une balle.

C'est dans cette terrible émotion, tout sanglant, qu'il court demander protection au brave Noblat, qu'il est sûr de voir venir à son secours; et c'est vrai, dès le premier mot, le maire héroïque, malgré le danger qu'il connaît et que lui a signalé le coup de feu qu'il vient d'entendre, esclave de la consigne qu'il s'est donnée, du devoir qu'il accomplit en soldat, avec le dévouement admirable du gendarme, il quitte son repas commencé et sa femme justement inquiète.

Il va de son pas ferme et droit, arrive à la porte de cet enfer et entre au milieu des brutes.

Son courage, sa mâle prestance, ont encore une fois leur prestige habituel. Un peu de calme se rétablit, et il en profite pour entraîner dehors le plus exalté contre Denis Brot, et il le conduit sur cette route vers Dammartin où il doit se rendre.

Et à cent pas de l'auberge, à cette même place, au moment où Noblat s'en retournait pour reprendre son repas commencé et tranquiliser sa femme, le soldat prussien l'étend à ses pieds d'un coup de fusil tiré par derrière. Puis, affolé par son crime, il recharge son arme et s'enfuit en criant et en continuant à tirer.

Quant on accourut auprès de l'infortuné maire de Longperrier, on n'eut que le temps de l'adosser à un arbre et de recevoir son dernier soupir.

Sa malheureuse veuve a survécu à l'horrible séparation. Puisse cet hommage spontané, qui perpétuera l'héroïsme

de son mari et le souvenir touchant qu'en ont conservé ses concitoyens, être un adoucissement à sa peine.

Puisse aussi la France, cette autre victime, dont la plaie est toujours saignante à ses flancs entr'ouverts, cette mère pleurant ses deux filles perdues... Puisse la France notre chère patrie, trouver, dans le mouvement qui l'entraîne vers le culte de ses grands morts, trouver une nouvelle phalange de héros !

Puissent ces monuments élevés sur le généreux sol français à la mémoire des Chanzy, des Courbet, des Dupetit-Thouars, des Raoult, des héros au cœur simple et droit comme Noblat, puissent tous ces monuments, pierres vibrantes, emblèmes patriotiques, se dresser comme des drapeaux au-dessus de la mêlée, et guider nos enfants où les appelleront le devoir et l'honneur.

Enfin, M. Sainte-Beuve, maire de Longperrier a terminé la série des discours, par des paroles, qui sont celles d'un homme convaincu de l'importance du devoir accompli :

Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole dans cette solennité, et de venir saluer la mémoire de Noblat mort bravement en défendant ses concitoyens contre les brutalités des envahisseurs.

Vous connaissez les circonstances de cette fin tragique. Noblat est mort victime de son dévouement à ses compatriotes.

Il appartenait à la commune de Longperrier d'honorer la mémoire de son infortuné maire, et de perpétuer le souvenir de cet homme ainsi que la grande leçon que nous enseignent sa conduite et sa mort.

Et en l'honorant aujourd'hui, c'est encore Longperrier, c'est la Patrie, c'est plus, c'est l'humanité même que nous honorons.

En effet, il est bon de rappeler par ces

témoignages durables et publics, que ce pauvre maire de village fut un grand citoyen et un véritable héros. Il aima et servit modestement son pays, il fit son devoir jusqu'au bout, jusqu'à la mort.

Il faut qu'on sache que dans une démocratie comme la nôtre, ce n'est ni par le grade ni par les fonctions que se mesurent les récompenses, les honneurs.

Et le courage civique y a droit aussi, d'où qu'il vienne et quelque modeste que soit le brave chez qui on l'honore.

Voilà pourquoi nous avons pensé que Longperrier devait à celui qui s'est dévoué pour tous en 1870, un monument qui perpétue chez nos enfants, le souvenir de ce maire lâchement frappé en défendant un de ses administrés.

Si notre vœu a pu recevoir une exécution satisfaisante, c'est grâce au généreux concours des nombreux souscripteurs qui se sont joints spontanément à nous.

Cette inauguration nous laissera un souvenir d'autant plus précieux, qu'elle a groupé autour de nous, dans une même union patriotique :

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, représentant le Gouvernement ;

L'honorable M. Dufraigne, Sénateur, maire de la ville de Meaux ;

Le représentant de M. Prévot, Député ;

M. Labour, le dévoué Conseiller Général du canton de Dammartin ;

Le Capitaine de gendarmerie qui a tenu à donner cette preuve de sympathie à un ancien gendarme ;

M. Dupille, le Conseiller d'arrondissement, qui a pris une large part à cette œuvre ;

Et tant d'autres généreux donateurs qui nous honorent de leur présence ;

Et au nom de la commune de Longperrier merci à tous.....

Au retour, M. le Sous-Préfet passant devant la maison de la veuve Noblat, retenue à la chambre par une cruelle maladie, est allé lui porter de vive

voix, le témoignage de sa sympathie. Cette démarche spontanée a vivement touché tous les assistants.

Conduit à la mairie de Longperrier, où un *lunch* avait été préparé par les soins de M. Labour, pour les autorités, les pompiers, la fanfare et les enfants des écoles, le cortège, toujours augmenté de nouveaux venus, s'est arrêté sur la place de la mairie, magnifiquement sablée et ornée de trophées de drapeaux.

Avant de se séparer de l'assistance, M. Labour a vivement félicité tout le monde, pour la façon cordiale avec laquelle chacun avait participé à la réussite de cette entreprise et à l'éclat de la cérémonie à laquelle elle venait de donner lieu.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Mardi dernier, le sieur Geffray (Jean-Baptiste), ouvrier menuisier chez M. Francart, était occupé à poser un coffre au pignon de transmission de la machine à vapeur de M. Dupille cultivateur, lorsque tout à coup, son gilet se trouva accroché par la vis d'une bague de l'arbre de couche. En un clin d'œil, le malheureux ouvrier fut entraîné contre l'arbre de transmission et mis complètement à nu. C'est par un hasard extraordinaire et grâce à l'état de vétusté de ses vêtements, qu'il n'a pas été broyé. Il en a été quitte pour quelques blessures, au bras et au bas-ventre, plus une côte renfoncée. On espère que ces contusions n'amèneront aucune complication fâcheuse.

### MESNIL-AMELOT

Dans la nuit du 21 courant, vers deux heures du matin, le nommé Decouen (Victor), cultivateur au Mesnil-

Amelot, manifestait l'intention de se lever pour aller à ses chevaux. Sa femme lui ayant fait remarquer qu'il était trop tôt, se rendormit bientôt; tandis que son mari, se levant doucement, s'habilla et descendit dans le hangar.

Au moment où elle se réveilla, c'est-à-dire vers cinq heures du matin, la femme Decouen, surprise de ne plus voir son mari, descendit aussitôt dans l'écurie, puis visita le hangar, où elle trouva son mari pendu à l'aide d'une longe de cuir.

On se perd en conjectures sur cet événement fâcheux que rien, dans la conduite ni dans la position du sieur Decouen, ne faisait prévoir.

### NÉCROLOGIE

M. le baron Carra de Vaux, Beau-Père de M. Hemar, maire de Dammartin, est mort mardi dernier, dans sa propriété de Rieux, à la suite d'une maladie aigüe, contractée depuis quelques jours seulement.

Le défunt, âgé de quatre-vingt-huit ans, était le doyen des juges au tribunal de la Seine. Il avait épousé Mlle Marchand d'Épinay et était le père de M. René de Vaux, comte de Saint-Cyr et de M. Georges de Vaux, consul général à Quito.

Le baron Carra de Vaux était chevalier de la légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu vendredi dernier à Rieux (Marne).

---

## A VENDRE POIRES à CIDRE

S'adresser chez M. HÉRIVAUX

169, Grande Rue

---

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIE.

---

Dammartin Imp. E. Lemarié.